

LE RABANT

An aerial photograph of a rural landscape. A winding stream flows through a green field, surrounded by trees and a road. The stream is the central focus, meandering through the landscape. In the background, there are houses and a road. The overall scene is peaceful and scenic.

TRES BONNE LECTURE
A TOUTES ET A TOUS

Avril 2017

Chères Ranruptoises, Chers Ranruptois,

L'équipe technique s'est « agrandie », Sébastien Rochel, originaire de St Blaise la Roche, a été embauché comme ouvrier communal depuis le mois de septembre. Il travaille à mi-temps, tous les matins du lundi au jeudi, et complète aussi la reprise en mi-temps thérapeutique de Denis.

Autonome, compétent et disponible, Sébastien est un bon élément pour le service.

Des ateliers intergénérationnels sont organisés par Corinne et Francine. Ils rassemblent les enfants scolarisés à Ranrupt et des aînés pour la confection de gâteaux de Noël, des crêpes pour la Chandeleur, mais aussi pour des jeux.

Récemment un atelier de Pâques a rassemblé les enfants du village et leurs aînés. Ces ateliers constituent une véritable richesse et bien sûr toutes générations peuvent y participer.

Concernant l'urbanisme, Il est rappelé que toute occupation de sol (abri à bois, à voitures, de jardin, terrasse, extension, garage, ...) doit faire l'objet d'une déclaration en mairie.

Ceci n'est pas pour vous importuner ni pour faire « les gendarmes », c'est simplement pour éviter tout désagrément lors des tournées de contrôle de la police de l'urbanisme de la Direction Départementale des Territoires et des services du cadastre.



Dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et de toutes les situations dont les populations pourraient être confrontées (inondation, vent, tempête, terrorisme, accidents,) lors du dernier conseil municipal, il a été proposé de faire un essai de fonctionnement de la sirène présente sur le toit de la mairie.

Une sonnerie pourrait être faite une fois par mois (par exemple le samedi juste avant midi).

Sur proposition de la commission « commerce de proximité », un avis consultatif quant à l'ouverture d'un dépôt de pain sur la commune sera distribué à tous les habitants.

Je vous remercie par avance pour votre participation sincère qui est importante et nécessaire à la prise de décision.

Juliette Mathis a fait don de sa maison à la commune pour servir l'intérêt général. Nous ne savons pas encore comment l'utiliser mais nous en ferons bon usage. Nous la remercions chaleureusement pour ce geste.

L'année 2017 verra finaliser les travaux de l'aire de jeux et de la mairie puis son déménagement. Des travaux de rénovation de la salle des fêtes seront réalisés ainsi que le mobilier changé. Les toilettes seront mises aux normes pour les personnes à mobilité réduite.

Il est prévu également des travaux forestiers, d'entretien de la voirie,...

Nous avons en projet des extensions et créations d'Associations Foncières Pastorales , anticiper les changements qui s'annoncent en préparant l'avenir de nos agriculteurs pour se nourrir sainement avec des produits locaux. Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur ce point dans ce Rabant. Je tiens à remercier Tom Fourier, élève en 1^{er} au lycée agricole de Rouffach, qui réalise actuellement un stage en collaboration avec la Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche et la commune de Ranrupt pour son excellent travail.

Toutes les associations font vivre notre village avec chacune leurs spécificités, leurs domaines de compétences et leurs projets. Merci à toutes et tous pour votre implication qui nous fait passer des moments conviviaux et qui rassemblent les habitants. J'ai une certaine fierté de voir combien vous faites rayonner notre commune.

Nous sommes à mi-mandat, beaucoup de travail a été réalisé, ce n'est pas toujours facile mais l'essentiel est que nous avançons ensemble pour le bien de tous. Je remercie le Conseil Municipal et bien entendu nos agents, Gaëlle, Marcelle, Sébastien et Denis pour leur dévouement à votre service.

Pour finir ce mot du maire, nous avons des échéances très importantes à venir, l'élection présidentielle, nous avons une immense responsabilité devant l'histoire, nous avons le pouvoir de décider, ne nous résignons pas, soyons conscient de ce que nous ferons en mettant notre bulletin dans l'urne, en laissant de côté ceux qui prônent la haine, qui se comportent comme des imposteurs, et qui vendent un monde qui ne servira qu'à eux.

Avec le Conseil municipal, nous vous souhaitons une belle fin de printemps et un bel été.

Thierry SIEFFER





NAISSANCES



KIEFFER Jean est né le 08 janvier,
fils de Simon et Anaïs de La Salcée



NEUNER Sylvia est née le 02 janvier,
fille d'Alexandre et Justine de La Salcée



MARIAGE

Pas de mariage célébré en ce début d'année mais ça ne saurait tarder ...



DECES

Marcel BRUNET est décédé le 04 novembre 2016 à l'aube de ses 93 ans

Louise SANN est décédée le 09 janvier 2017 à 91 ans

Ursula HADELER est décédée le 04 février 2017 dans 92^{ème} année

Jules SERGEANT est décédé le 28 mars 2017 à l'aube de ses 87 ans

Simone HOUTMANN est décédée le 02 avril 2017 dans sa 90^{ème} année

LES GRANDS ANNIVERSAIRES



Juliette MATHIS a fêté son 90^{ème} anniversaire



Thérèse KROUCH, entourée de la chorale des patoisants pour fêter ses 90 ans, en janvier



Odette ANTZEMBERGER, a soufflé ses 80 bougies



Cécile BRUNET, a fêté ses 90 ans en mars



Roger UHLRICH, a fêté ses 80 ans en mars

NOCES D'OR



Paulette et Daniel EMMENDOERFER



MERCREDI 29 MARS 2017 **DNA**

LE CARNET

MUNSTER
Un couple en or qui a du cœur



Paulette et Daniel Emmendoerfer : un couple uni. PHOTO DNA - JULIEN KAUFFMANN

Daniel et Paulette Emmendoerfer forment un couple très connu et estimé à Munster. Ce 27 mars, ils ont fêté leurs noces d'or. Un couple qui a du cœur et qui, désormais, est en or ! Les époux Emmendoerfer ont réuni famille et amis, samedi déjà, à Ranrupt (Bas-Rhin, dans la haute Vallée de la Bruche), terre natale de Paulette et lieu de leur mariage en ce 27 mars 1967, il y a tout juste 50 ans ! Daniel Emmendoerfer est né à Labroque le 20 décembre 1945, au foyer de Louis Emmendoerfer et Lucie Wolff, et a grandi entouré d'un frère et de deux sœurs.

Après sa scolarité à l'école primaire du village, il se retrouve au collège de Schirmeck, puis intègre l'école des Métiers EDF de Ste-Tulle, dans les Alpes-de-Haute-Provence, ce qui lui a permis de faire une riche carrière en tant que chef de district à Munster durant une dizaine d'années, puis comme chef d'agence délégué à Chateaufort jusqu'à sa retraite.

Un couple actif
Auparavant, bien entendu, Daniel Emmendoerfer a dû faire son service militaire de 16 mois, en 1965, à Moulins-lès-Metz au 15-1 (dans les transmissions). Toujours très actif, Daniel Emmendoerfer est président d'Alsace-Cardio et vice-président de l'union nationale Alliance du Cœur dont le siège est à Paris. En parallèle de cet engagement, il s'est également engagé dans l'association Egée, qui parraine de jeunes entreprises ou des jeunes à la recherche d'emploi.

Paulette Emmendoerfer, née le 10 avril 1946 à Ranrupt au foyer de Joseph Pierrat et Antoinette Noe comme fille unique, a passé sa prime scolarité en son village, puis a passé une formation à l'Institut supérieur de secrétariat de Mulhouse. Toujours attirée par le contact humain, le partage, elle a créé en 1980 un premier commerce sous l'enseigne Librairie Val Moderne, à Munster, puis un second, le salon de thé-pâtisserie Iris en 1986, toujours à Munster (entrepris devenu salon de thé-pâtisserie Willy). Paulette participe aux activités de l'association A Livre Ouvert, est membre de la chorale Cantoria, bénévole à Vidéo Val et adore le Scrabble, et la lecture bien entendu ! De quoi remplir intelligemment le temps qui passe.

Daniel et Paulette Emmendoerfer sont les fiers parents de Valérie, assistante export au fameux Cellier des Dauphins, à Ste-Cécile-les-Vignes, dans le Vaucluse, et Sylvie, sophrologue à Villié. Quatre petits-enfants ont, depuis, agrandi la famille : Antony et Morgane, les enfants de Valérie, Noémie et Maxime, les enfants de Sylvie, mais aussi une arrière-petite-fille Elia, la fille de Noémie.

Lundi soir la municipalité de Munster, représentée par l'adjointe Edith Husser, a tenu à rendre visite à ce sympathique couple lui présentant les souhaits de l'ensemble de la communauté munsterienne. A Daniel et Paulette, les DNA présentent leurs sincères félicitations à l'occasion de leurs nocés d'or.

TRAVAUX

VOIRIES

Chemin du Fossé



Route de Stampoumont

Curage du fossé



Mairie



La construction de la mairie a démarré ;

L'accueil sera installé dans la nouvelle extension et l'intégralité du rez-de-chaussée sera aménagé.

Afin de respecter les règles d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, la mairie va être déplacée dans le bâtiment du presbytère.

Les travaux de mise aux normes du bâtiment existant (mairie) étaient conséquents, c'est pourquoi les élus ont privilégié cette solution.

La mairie actuelle sera mise à disposition du Club Informatique et des Associations du village.

Radars pédagogiques

Les deux radars pédagogiques ont été installés rue de l'Ecole et à l'entrée de La Salcée (en venant du Col de Steige) pendant un an. Ceux-ci sont dotés d'une clé USB qui enregistre tous les passages. Voici un petit topo sur les données relevées.

Ce sont des moyennes calculées sur un mois complet d'enregistrement. Il y a environ 3 mesures par véhicules en moyenne.

Le mois étudié est : octobre 2016

	Nb enregistrement	Vitesse moyenne	Nb passage/jour - estimation -	Vit ≤50	51≤ Vit ≤60	61≤ Vit ≤70	71≤ Vit ≤80	81≤ Vit ≤90	Vit >90
Limitation 50 km/h		Km/h		%	%	%	%	%	%
Entrée La Salcée	47 763	54.06	616	35.3	35.5	19	8.5	1.5	0.2
	Nb enregistrement	Vitesse moyenne	Nb passage/jour - estimation -	Vit ≤30	31≤ Vit ≤40	41≤ Vit ≤50	51≤ Vit ≤60	61≤ Vit ≤70	Vit >70
Limitation 30 km/h		Km/h		%	%	%	%	%	%
Rue de l'Ecole	10 060	36.57	108	37.2	46.2	13.5	3	0.1	0.01

Il n'y a pas de liens vérifiés sur l'heure de passage et la vitesse excessive (pas plus de vitesse excessive la nuit).

Il y a très peu de circulation la nuit Rue de l'Ecole, les excès de vitesse se font exclusivement de jour.

A l'entrée de la Salcée, une vitesse excessive de véhicule(s) est remarquée spécifiquement entre 9h05 et 9h15, entre 13h15 et 13h25 et entre 14h00 et 14h10 en semaine.

Chacun en tirera les conclusions qui s'imposent.

Il est aussi rappelé à chacun, que les priorités à droite sont de rigueur dans tout le village, hameaux compris !

La sécurité n'a pas de prix, pensez à nos enfants !!!

Les radars sont actuellement installés dans la Rue de la Chapelle à Stampoumont (en venant de La Salcée) et dans la Rue Principale (en venant de Colroy la Roche)





FORET

Sortie « forêt » des élus

De l'arbre à la scierie....

Le 8 octobre, le conseil municipal et les forestiers se sont retrouvés pour une sortie en forêt. Le but de la journée était de montrer tout le parcours d'un arbre, depuis le choix de le couper, jusqu'à son arrivée en scierie.

Tout commence lors de l'aménagement forestier, qui après une étude de terrain pour analyser la forêt, donne les grandes orientations de gestion : capacité de production de la forêt, zone à protéger, années de passage en coupe des parcelles...

Ensuite, tous les ans, la commune et l'ONF valident les parcelles à marteler, les volumes à couper, les recettes prévus, les dépenses prévus.

Enfin, la parcelle est martelée, c'est-à-dire que les arbres à couper (et ceux à conserver) sont marqués. Pour cela, le conseil municipal s'est prêté au jeu d'un martelage, en parcelle 25, dans le canton du bas Climont. Après avoir écouté la description de la parcelle et les consignes de martelage : volume à prélever, arbres biologiques à conserver, type d'arbre à prendre... les élus se sont mis au travail. Ils ont appris à bien choisir les arbres en préservant ceux qui peuvent encore grossir, choisir ceux qui ont des défauts, laisser les arbres à cavités pour les oiseaux, insectes, chauves-souris...



Maintenant que l'arbre est martelé, le forestier doit planifier la coupe, organiser le chantier. Les bucherons et le débardeur s'occuperont de l'exploiter. Puis l'arbre sera vendu au commis de la scierie qui chargera le grumier de la transporter à la scierie pour le transformer en planches, poutres....

Après une pause pour récupérer, la visite de la forêt s'est poursuivie par le projet de route subventionnée sur le canton du Climont.

Puis le groupe s'est dirigé vers des parcelles récemment acquises, à côté de la ferme du Promont, pour voir un projet de reboisement subventionné dans le cadre du projet Fibalsace : 5600 plants de sapins, douglas et mélèzes seront plantés à l'automne 2017.

En fin de matinée, la tournée s'est terminée dans un moment de convivialité à l'Auberge du Climont.

SIVU : Départ à la retraite

de Bernard Marchal

Extrait DNA du 12 février 2017

Distinctions Forêts : atout majeur

La remise des médailles d'honneur agricoles a été l'occasion pour Émile Fluck, président du syndicat des communes forestières du secteur de Saint-Blaise, de rendre hommage à l'ensemble des acteurs de cette gestion.

« Les bûcherons, pour leur compétence et leur professionnalisme. Issus de nos villages, ils connaissent parfaitement nos forêts et mettent tout leur savoir-faire au service du SIVU, qui regroupe les communes de Bellefosse, Belmont, Blancherupt, Bourg-Bruche, Colroy-la-Roche, Fouday, Plaine, Ranrupt, Saâles, Saint-Blaise-la-Roche, Saulxures et Waldersbach ».

Émile Fluck, également maire de Colroy-la-Roche, a fait part également de son sentiment sur la gestion des espaces boisés : « La forêt représente un atout majeur pour les communes de notre vallée. Le partenariat entre l'ONF et les communes forestières constitue la clé de voûte de notre système. C'est le gage d'une gestion durable, conciliant économie, écologie et social, pour répondre aux besoins à long terme des hommes. Gérer une forêt, c'est d'abord traverser des générations. C'est un héritage élaboré par nos prédécesseurs, que nous devons transmettre aux générations futures, avec des perspectives et un potentiel au moins préservé, sinon amélioré. »

Émile Fluck a affirmé aussi que « gérer une forêt, c'est agir au quotidien, faire couper du bois, le vendre et procurer des recettes pour le budget des communes. Mais il faut aussi réinvestir en infrastructures, en plantation et travaux d'entretien forestier, dans le souci d'une gestion durable. »

Mis à l'honneur

Jean-Louis Schwoob et Jean-François Benoit : médaille d'argent pour 20 années de service ; Jean-Luc Schynoll : médaille de vermeil pour 30 années de service ; Roger Devergara, Philippe Bohy et Bernard Marchal : médaille d'or pour 35 années de service.

Un remerciement tout particulier a été adressé à Bernard Marchal, qui achève sa carrière de bûcheron et prend une retraite bien méritée.



Journée de travail à la scierie



Samedi 12 novembre 2016

Plusieurs bénévoles ont participé à cette journée de travail.

Un grand merci à chacun pour leur implication et leur disponibilité

La préservation du patrimoine passe par ces actions ...



Broyage des sapins de Noël



Mercredi 15 février 2017

Une soirée sympathique, un moment convivial au bord du feu...

Merci à Roger et à Laurence de l'Auberge du Climont pour la soupe et le vin chaud et à Edith pour la fourniture et les dons de bols



Journée de nettoyage

« Petit coup de main collectif »

Nous vous invitons le **samedi 29 avril** pour la traditionnelle journée de nettoyage dans le village.

Tous les citoyens sont les bienvenus pour prêter main-forte et rendre notre village plus propre, plus beau !

Chacun peut venir avec sa bonne volonté et sa bonne humeur ; des gants et des sacs poubelles seront mis à disposition.

A midi, un casse croute sera organisé par la municipalité.

Merci d'avance de prévenir de votre participation pour l'organisation du repas.

Le Très Haut Débit Internet arrive à Ranrupt

La Région Grand Est et les deux départements alsaciens ont mis en place un plan pour desservir en fibre optique les zones rurales qui ne sont pas desservies par les opérateurs de télécommunications. Notre commune va bénéficier de ce projet ; les deux hameaux La Salcée et Stampoumont sont même classés en zone prioritaire !



Rosace, la société en charge de ce projet, est maintenant opérationnelle et a démarré ses activités.

Le réseau Rosace amènera devant chaque maison de notre commune une fibre optique qui pourra, si vous le souhaitez, être utilisée par l'opérateur de votre choix.

Les services que vous pourrez obtenir de l'opérateur choisi, comporteront :

- L'accès à de nombreuses chaînes de télévision,
- L'accès à Internet à très haut débit,
- La téléphonie fixe.

Si vous faites ce choix, Rosace et l'opérateur viendront remplacer votre accès actuel -satellite ou ADSL- par la liaison fibre optique. Bien sûr, les services actuels resteront opérationnels pour ceux qui ne font pas le choix de la fibre optique.

A ce jour, les opérateurs Vialis, Vitis et Webox ont déjà signé avec Rosace ; d'autres opérateurs sont en cours de négociation. Votre choix sera donc large et permettra à chacun de bénéficier d'une offre qui lui convienne.

Les premiers travaux sur notre commune sont prévus entre octobre 2017 et mars 2018.

Nous organiserons des réunions d'information dès que le planning des travaux sera affiné ; vraisemblablement en début d'automne.

Il s'agit pour notre commune d'une réelle opportunité qui permettra :

- Aux particuliers d'avoir des services numériques identiques, voire supérieurs, à ceux offerts en zone urbaine,
- Aux entreprises de bénéficier de services professionnels,
- Aux gîtes et chambres d'hôtes de se différencier en offrant des services de haute qualité dans une zone de moyenne montagne.

Dès à présent, vous pouvez suivre l'état d'avancement de ce projet via le site Rosace en vous inscrivant à la lettre d'information spécifique à Ranrupt sur :

<http://www.rosacefibre.fr> rubrique « éligibilité » en choisissant Ranrupt :

Pour tout renseignement :

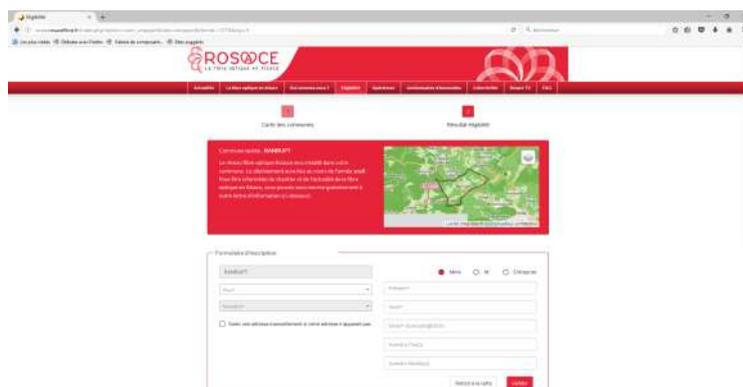
Alain COTE, Référent Haut Débit pour la commune

alain@cote-savarin.com 06.95.59.44.22

ou la Mairie de Ranrupt :

mairie.ranrupt@wanadoo.fr

03.88.97.60.83



PROJET Extension AFP- Ranrupt

Périmètres concernés :

Secteur FONRUPT



Secteurs autour de l'étang du Col de Steige



Secteur à hauteur du Col de la Salcée:



Relevé de la faune et de la flore sur le secteur



La parcelle du projet AFP a été découpé en différentes zones selon leurs disposition, leurs sols, les types de végétation l'hygrométrie et l'ensoleillement.

- Zone 1 : prairie plutôt sèche avec un sol sec, une végétation arbustive, quelques fleurs et arbres.
- Zone 2 : forêt composée d'épicéas et quelques rares feuillus.
- Zone 3 : prairie très ensoleillée, humide avec une petite source la traversant, composée uniquement de fleurs et d'herbacées.
- Zone 4 : ombragé, tas de bois, dépôt de plastiques, arbres coupés et petit pierrier, on y retrouve des fleurs, mousses et une diversité d'espèce
- Zone 5 : c'est la zone la plus humide, traversée par une rivière, à tendance marécageux et le sol gorgé d'eau (mégaphorbiaie) , elle contient un peu de forêt et de clairières ombragées avec une grande diversité de végétaux.
- Zone 6 : une clairière ensoleillée, bordée par la forêt et regroupant beaucoup de végétaux et le sol y est légèrement humide et frais.
- Zone 7 : identique à la zone 2 mais avec une clôture à lamas.
- Zone 8 : zone de terrains secs côtoyant les habitations et champs de fauche et la clôture à lama y passe aussi en bout.



Arbres :

Saule blanc (zone 1,5,7)
 Noisetier (zone 1,4)
 Hêtre (zone 1,2,5,6)
 Erable sycomore (zone 1,2)
 Epicéa (zone 1,2,5,6,7,8)
 Bouleau blanc (zone 1,2,4)
 Chêne rouvre (zone 1,7,8)
 Saule pleureur (zone 5)
 Aubépine à un style (zone 1)
 Merisier (zone 1)
 Charme (zone 1,6,7)

Fleurs :

Allium (zone 5)
 Iris (zone 5)
 Anémone des bois (zone 1, 2, 3,4,5,6,8)
 Populage des marais (zone 5)
 Violette odorante (zone 3,4)
 Geranium herbe à Robert (zone 5)
 Laiterons (zone 1,3,4)
 Chardons (zone 3,5,6)
 Primevère (toutes les zones)
 Julienne des dames (zone 1,3,4,5,6,7,8)
 Pissenlit (zone 1, 3,5,8)
 Narcisse (zone 5)
 Bouton d'or (zone 1,3,4)

Ficaire fausse renoncule (zone

Muscinale :

Mousse pleurocarpe (toutes les zones)
 1,2,3,4,5,6)

Herbacée :

Laiche (zone 5)
 Rumex (zone 4,5,6,8)
 Carex (zone 5)
 Luzerne (toutes les zones sauf la 2)
 Trèfle (toutes les zones)
 Roseaux (zone 5)
 quenouille (zone 5)
 Graminées (toutes les zones sauf la 2)

Arbustes :

Prunelier (zone 1)
 Aubépine (zone 1)
 Lierre (zone 1,2,6,7)
 Ronce (zone 1,5,7,8)

Invertébrés :

Paon du jour (zone 1)
 Libellule (zone 5)
 Citron (zone 4)
 Guêpe (zone 1,3,4,8)
 Abeille (zone 1,3,4)
 Capricorne (zone 1,4)
 Araigne chasseresse (zone 4,5)
 Abeille de muraille (zone 4)

Batraciens et reptiles :

Orvet (zone 4)
 Lézard agile (zone 4)
 Têtards (zone 5)

Relevé de la faune et de la flore sur le secteur d'extension de l'AFP au lac



La parcelle du projet AFP a été découpé en différentes zones selon leurs disposition, leurs sols, les types de végétation l'hygrométrie et l'ensoleillement.

- Zone 1 : trois parties de forêt identiques plutôt humide et très peu ensoleillée essentiellement composée d'écépicas et d'une strate muscinale au sol.
- Zone 2 : Zone composée de feuillus et d'herbacées, cette zone est plutôt lumineuse et peu humide.
- Zone 3 : Identique à la zone 1 à l'exception qu'elle est traversée par plusieurs petit cours d'eau.
- Zone 4 : Zone la plus humide, c'est une zone marécageuse ou la végétation y est peu diversifiée.
- Zone 5 : Zone ouverte et lumineuse, recouverte de branchages, la végétation n'y est pas encore très présente et le sol y est humide.
- Zone 6 : Zone très ouverte et très ensoleillée, sol plutôt sec, il y a dedans une clôture contenant une culture de sapins, cette zone est en pleine recolonisation par les espèces végétaives pionnières.



Arbres :

- Bouleau blanc (zone 2, 6)
- Frêne (zone 2, 4)
- Hêtre (zone 2, 4, 6)
- Charme (zone 2, 4)
- Chêne rouvre (zone 2, 4)
- Aulne (zone 2)
- Sapin blanc (zone 1, 2, 6)
- Epicéa (zone 1, 2, 3, 4)
- Pin sylvestre (jeunes pousses en zone 1)

Fleurs :

- Pissenlit (zone 6)
- Iris (zone 4)
- Anémone des bois (toutes les zones)
- Populage des marais (zone 4)
- Violette odorante (zone 6)
- Lierre terrestre (zone 5)
- Alysson maritime (zone 6)
- Chardon (zone 6)
- Clématite sauvage (zone 6)
- Aspérule (zone 1, 3)
- Primevère (zone 5)
- Potentille des marais (zone 4)

Herbacée :

- Trèfle (zone 1, 3, 6)
- Rumex (zone 4)
- Carex (zone 2, 4)
- Laiche (zone 4)
- Graminées (zone 5, 6)
- Carotte sauvage (zone 6)
- Fougère (zone 1, 5)

Muscinale :

- Mousse pleurocarpe (zone 1, 2, 3, 4)
- Mousse acrocarpe (zone 1)
- Mousses sphagnidées (zone 1, 2, 5)

Arbustes :

- Viorne orbier (zone 2)
- Sureau noir (zone 2, 5)
- Noisetier (zone 2)

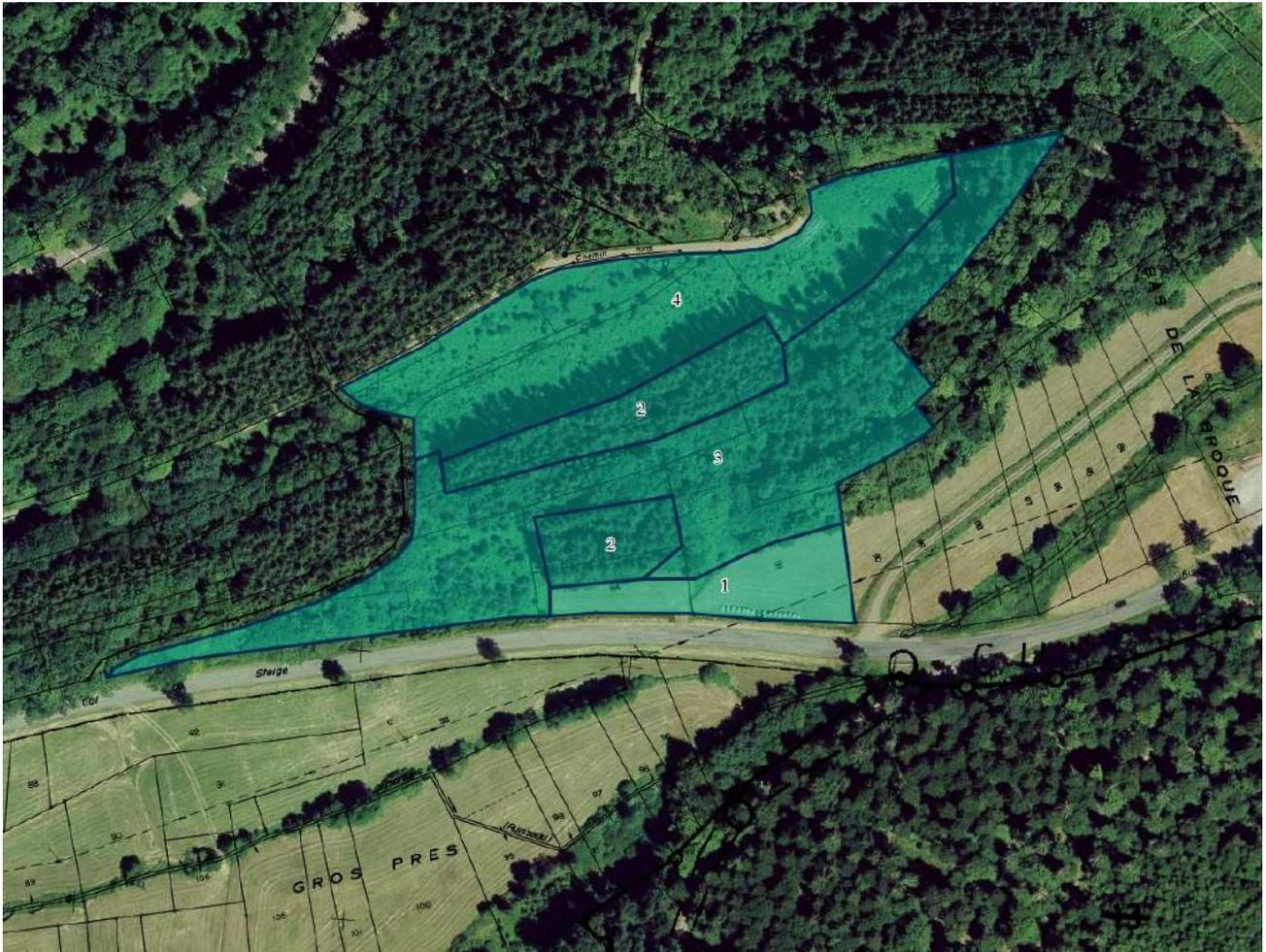
Invertébrés :

- Citron (zone 5)
- Demi-deuil(zone 6)
- Guêpe (zone 6)

Batraciens et reptiles :

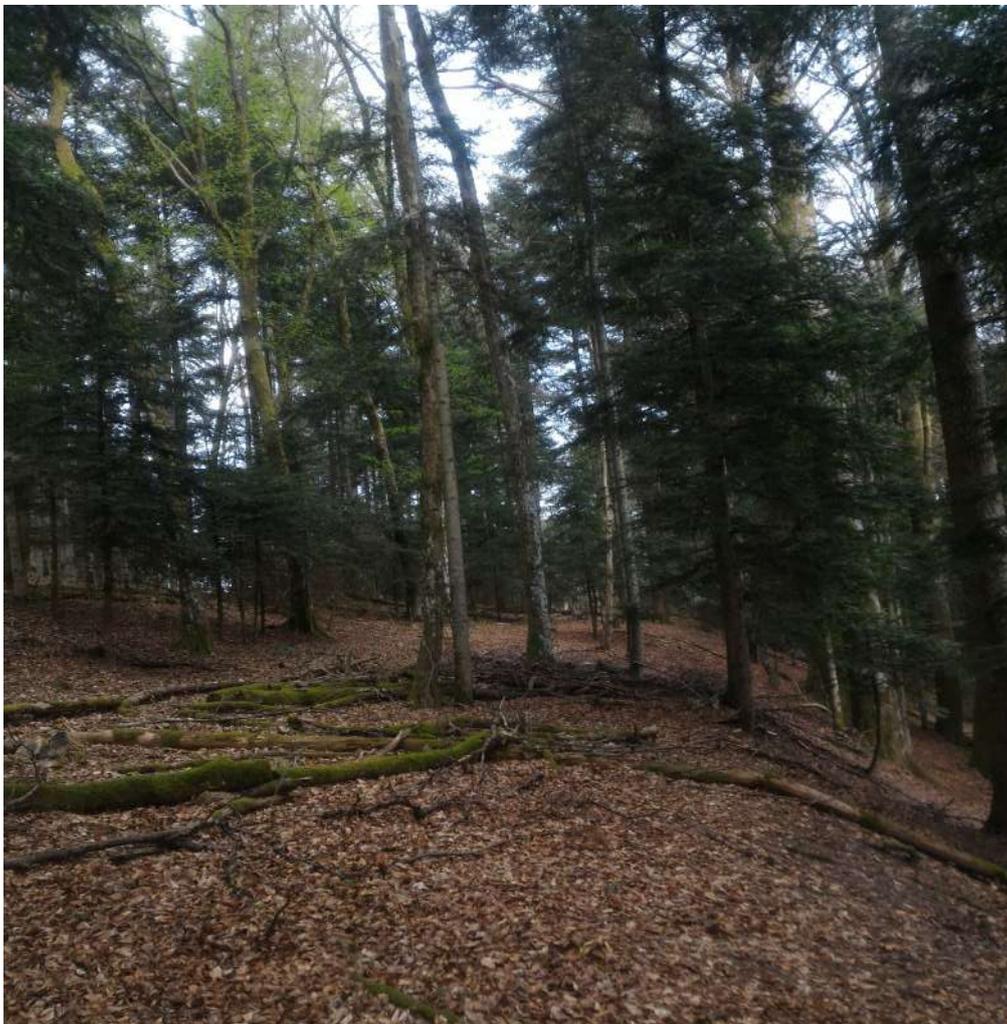
- Crapauds et grenouilles (zone 2, 4)

Relevé de la faune et de la flore sur le secteur d'extension de l'AFP La Salcée



La parcelle du projet AFP a été découpé en différentes zones selon leurs disposition, leurs sols, les types de végétation l'hygrométrie et l'ensoleillement.

- Zone 1 : Zone de pâturages très ensoleillée et un sol plutôt humide, ces pâturages sont traversé à leurs bas par une petite source et le sol y est gorgé d'eau autour.
- Zone 2 : Ce sont des zone avec une végétation très peu diversifiée, elles se composent d'épicéas plantés en rangées.
- Zone 3 : Forêt à apparence hétérogène composée de feuillus, sapins et est lumineuse. Elle laisse en revanche peu d'éclairage au sol pour les herbacées laissant place à des mousses et contient des pentes très abruptes
- Zone 4 : Zone découverte et ensoleillée, elle est en pleine recolonisation par les essences pionnières et les ronces.



Arbres :

Bouleau blanc (zone 4)
Frêne (zone 3)
Hêtre (zone 3, 4)
Charme (zone 3)
Chêne rouvre (zone 3)
Aulne (zone 3)
Sapin blanc (zone 3)
Epicéa (zone 2,3)
Orme (zone 3)

Fleurs :

Pissenlit (zone 1)
Iris (zone 1)
Anémone des bois (zone 3)
Populage des marais (zone 1)
Violette odorante (zone 1)
Potentille des marais (zone 1)
Luzerne (zone 1)

Herbacée :

Trèfle (zone 1, 2, 3)
Rumex (zone 1)
Carex (zone 1, 3)
Graminées (zone 5, 6)
Fougère (zone 2, 3, 4)

Muscinale :

Mousse acrocarpe (zone 3)
Mousses sphagnidées (zone 2, 3)

Arbustes :

Viorne orbier (zone 4)
Sureau noir (zone 4)
Saule blanc (zone 4)
Sorbier des oiseleurs (zone 4)
Ronces (zone 4)
Houx (zone 3)

Invertébrés :

Guêpe (zone 4)
Abeille (zone 4)
Cloportes (zone 3)



AFP "Mode d'emploi"

L'AFP est une association syndicale de propriétaires fonciers qui se réunissent pour valoriser et gérer ensemble - eux-mêmes ou par l'intermédiaire d'exploitants agricoles - des terres à vocation pastorale ou sylvicole, dans des zones non constructibles. Petit résumé pour mieux comprendre l'AFP, ses objectifs, sa création, ses organes et son fonctionnement...



Objectifs

L'AFP est l'un des outils développés par la Communauté de Communes de la Haute-Bruche afin de traduire concrètement la politique paysagère intercommunale.

Elle répond aux 5 objectifs majeurs de cette politique :

- ▶ Améliorer l'aspect paysager de la Vallée, en la rendant plus agréable pour ses habitants et plus attractive pour le tourisme,
- ▶ Favoriser la bio-diversité,
- ▶ Développer et soutenir l'agriculture de montagne,
- ▶ Sauvegarder la vie économique et sociale des villages concernés,
- ▶ Etablir une relation harmonieuse entre milieu naturel et société.



Création

La création de l'AFP relève d'une initiative locale, validée par une enquête publique et ponctuée par un arrêté préfectoral.

Deux conditions sont requises :

- ▶ L'adhésion expresse de 50% au moins des propriétaires possédant au minimum 50% de la superficie,
- ▶ L'engagement d'acquiescer (association, collectivité ou propriétaire) les terres faisant l'objet d'un délaissement.

Textes réglementaires

L'Association Foncière Pastorale est régie par l'ordonnance modifiée n°2004-632 du 1^{er} juillet 2004 relative aux associations syndicales de propriétaires et son décret d'application n°2006-504 du 3 mai 2006.



Organes et fonctionnement

- ▶ L'Assemblée Générale (AG) est composée de l'ensemble des propriétaires. Elle fixe les statuts, valide un programme de travaux, met en place un syndicat (bureau), contrôle la gestion de l'AFP.
- ▶ Le syndicat, élu par l'AG, gère l'AFP, met en œuvre le programme des travaux et le propose à l'AG, gère les comptes de l'association.
- ▶ Le président préside l'AG et le syndicat, exécute les décisions, prépare le budget annuel et les comptes de l'association.
- ▶ Les membres de l'AFP restent individuellement propriétaires de leurs biens.
- ▶ Ventes, donations, successions, ... se réalisent normalement.
- ▶ Les droits de chasse et de pêche ne sont pas modifiés.
- ▶ L'association peut bénéficier d'aides publiques, financières, techniques et administratives (Europe, Etat, Région, Département, CCHB...). Une part reste à la charge des propriétaires, mais peut être effectuée sous forme de travaux.



Mesures AgroEnvironnementales territorialisées*

*MAET : Dossier porté par la Communauté de Communes de la Haute-Bruche dès 2007 et qui permet d'inscrire la politique paysagère dans une dynamique de gestion respectueuse des espaces naturels (fonds de vallée, espaces de pâturage et landes, tourbières, ...). Cela se traduit par des contrats agricoles rémunérés en fonction des pratiques agricoles. (NB : plus de 1000 ha sont aujourd'hui contractualisés en Haute-Bruche)





Association de Chasse de L'III

LA CHASSE

Lots n°1 et n°3

La saison 2016/2017 s'est terminée fin janvier sous la neige, ce qui a permis de prélever un bon nombre de sangliers pour la satisfaction du monde agricole. En effet, cet été a vu la naissance de nombreux marcassins, trop jeunes pour être tirés en période de chasse Affût et invisibles au moment des battues d'octobre et novembre. Ils se manifestent vigoureusement sur les pâtures de nos amis agriculteurs.

Il est évident que le plan de chasse est de plus en plus difficile à réaliser eu égard aux nombreuses mutations de nos forêts qui sont de plus en plus dérangées : coupes de bois, promeneurs piétons, VTT et quad, chien errants, élevage...). Tout cela est le reflet du « vivre ensemble » et nécessite la tolérance et la compréhension de chacun.

La chasse est devenue un luxe. Pour louer le territoire, il faut justifier de la présence de gibier car les chasseurs d'aujourd'hui, limités financièrement et prenant de l'âge, sont exigeants sur les résultats. Les jeunes sont sollicités par beaucoup d'autres centres d'intérêts.

Il y a une trentaine d'années, les chasseurs se contentaient de peu. Le tableau n'était pas une priorité, mais ils cherchaient avant tout à se retrouver entre amis. Durant 17 ans, à trois copains, nous avons fait le déplacement Paris/Sélestat pour contempler la nature, voir évoluer nos chevreuils et surtout partager une certaine convivialité avec nos amis alsaciens.



Aujourd'hui, nous n'avons que de l'interdit : ne plus fumer, ne plus boire, etc, et de la pression avec les plans de tir, donc la chasse s'est transformée, à nous de ne pas en faire un commerce lucratif. Le matériel évolue sans cesse (armes, optiques, vêtements) et pour cela il faut mettre à profit les prélèvements du gibier sinon je ne garde pas mes actionnaires.

De mon côté j'essaie d'améliorer le territoire et la façon de chasser, j'essaie aussi d'intéresser les jeunes à nous rejoindre et les former à notre éthique basée sur l'équilibre cynégétique. Je les associe dans les petits travaux et leur donne des contreparties en liaison avec la chasse qu'ils ne peuvent pas forcément s'offrir. Je les récompense et tout le monde est content

Cette année, nous célébrons le 30ème anniversaire de notre Association le Samedi 18 novembre, avec au programme la Messe de Saint Hubert à l'Eglise de Colroy la Roche, animée par les sonneurs, s'en suivra un dîner dansant à la salle polyvalente de Steige où tous les habitants sont conviés moyennant une participation financière après inscription auprès du président.

Les personnes intéressées par ces activités seront les bienvenues et peuvent prendre contact avec le Président de l'Association qui se fera un plaisir de partager sa passion.

LE MARCHÉ DE NOËL



C'est en passant, non pas par la Lorraine, mais par un choix magnifique de décorations de Noël, du miel, des brédeles, des peintures et encore bien d'autres choses que s'est déroulé le Marché de Noël les 3 et 4 décembre derniers. Ce fut une réussite tant au niveau des exposants qu'au niveau des organisateurs. Les exposants étaient au nombre de 42, de plus en plus nombreux chaque année.

Vin chaud, pâtisseries préparées par les villageois et bien d'autres bonnes choses ont réjoui bon nombre de papilles. Bien sûr ce bon vieux père Noël était de passage comme à l'accoutumée, avec son fidèle petit âne.



Plusieurs spectacles ont eu lieu à commencer par Mme Kriegel – Conteuse pour tous, suivi du groupe «Backyard Folk Club, Arts and Crafts Songs» le samedi et la chorale «La Chanteraine» de Gerbéviller puis la fanfare de Fouday le dimanche. Les visiteurs furent nombreux pour le marché et pour les spectacles.

**Nous vous donnons rendez vous
les 2 et 3 décembre 2017
pour notre prochain marché.**



1ère SOIREE HARENGS A RANRUPT



C'est dans la bonne humeur que se sont retrouvées les 64 personnes inscrites à une première, mais sûrement pas la dernière soirée harengs, organisée par le Comité d'Animation le samedi 25 février dernier. Nous avons fait en sorte que tout soit au top. Sur les conseils de

Corinne une très belle et bonne assiette de harengs accompagnés d'une salade de pommes de terre joliment colorée, a été dressée. Ensuite vint le dessert :

salade de fruits frais avec un bon gâteau aux noix et madeleines généreusement préparés par Poupette, et le tout arrosé comme il se doit.

La soirée a été animée par les "vamps ranruptoises" Francine et Denis alias Lucienne et Gisèle qui ont bien commenté les gazettes locales... à leur manière !

Beaucoup de convives n'ont pas hésité à nous faire part de leur satisfaction et en redemandent !



Merci à toutes et tous pour cette belle soirée.

LA FÊTE DE NOËL DES ENFANTS



Youpi ! Les vacances de Noël c'est ce vendredi 16 décembre 2016

et ce soir 39 enfants sont invités à la salle des fêtes.

Comme l'an dernier, enfants et parents sont accueillis avec brioches, chocolat chaud et jus de fruits.

Et après ? Le clown Barnabé ne sera pas à Ranrupt ce soir, et alors ? Ouf ! Le magicien Lucas arrive ! Et rapidement il enchante tout le monde avec ses fameux tours de magie et son « puzzle de l'impossible » on en reste bien perplexes ! Puis Lucas n'en finira pas de gonfler les ballons multicolores et de toutes formes.



Une clochette annonce la venue de Père Noël, toujours aussi généreux en livres, jeux et cadeaux. Promesse est faite : on sera sage pour qu'il revienne l'année prochaine.



FÊTE DE NOËL DE NOS AÎNES

Le repas de Noël a eu lieu le dimanche 15 janvier 2017 à la salle des fêtes de notre village.



Le personnel municipal s'était joint aux aînés pour cette occasion et notre Maire Thierry Sieffer, lors de son discours de vœux a annoncé les manifestations à venir....



Ensuite, ce fut au tour de Calixte Dalvai, Président du club des aînés de prendre la parole et remercier les adhérents pour leur fidélité au club et annoncer les prochaines sorties.

Dans la foulée Francine Michel 1ère adjointe et humoriste a pris la parole pour annoncer les projets gourmands et intergénérationnels avec la participation de l'école de Ranrupt. Ecole qui, par ailleurs a réalisé les cartes du menu ! Merci aux élèves et leur instituteur M. Guillin.



Et maintenant, venons-en au repas : Le menu a été concocté par l'auberge du Climont. Ce fut, comme à son habitude très bon.....

Entre le repas et le dessert, Francine et Denis Lombard alias Lucienne et Gisèle, tous deux humoristes à leurs heures perdues ont commenté avec un humour légèrement décalé les petites annonces de différents journaux de la vallée...



Il faut préciser que Denis Lombard est l'auteur de ses sketches.

Puis vint le dessert :

une forêt noire succulente ! Et, jusque tard dans l'après-midi, le musicien venu pour l'occasion a fait virevolter les couples sur la piste de danse.



A L'ANNEE PROCHAINE !

ACTIVITES INTERGENERATIONNELLES



Dans cet article, nous essaierons de vous faire partager les moments de joie et de tendresse que nous avons ressentis au cours des ateliers organisés dans le cadre des

« activités intergénérationnelles ».

Commençons par l'atelier « BREDELE DE NOËL » autrement dit « PETITS GATEAUX DE NOËL » qui a eu lieu le 9 décembre 2016 à la salle des fêtes de Ranrupt. Nous avons rassemblé les élèves de l'école de Ranrupt accompagnés de leur instituteur M. Guillin ainsi que 2 mamans et 5 pâtissières seniors pour le second.

Nous avons préparé tous les ingrédients indispensables pour la confection des « Butterbredele » traduction : petits gâteaux au beurre, des « fingerle » ou doigts d'ange, des « schwowebredele » : biscuits aux amandes, des rochers coco et des petits gâteaux faits uniquement avec du blanc d'œuf. Les enfants se sont amusés à peser les aliments, à malaxer la pâte et la découper à l'emporte-pièce faisant apparaître différentes formes. Tout cela sous l'œil attentif des adultes.

Ce fut un réel plaisir de voir que tout ce petit monde s'activait afin de réussir ces fameux petits gâteaux de Noël. Je me garde bien de vous expliquer les odeurs et l'ambiance magiques de Noël qui régnaient dans notre salle des fêtes ! Je ne trouve pas les mots !

Pour clore cette joyeuse matinée, nous avons tous dégusté devinez quoi ?
DES BREDELES BIEN SÛR !



Pour notre deuxième atelier, nous avons prévu une crêpe-party organisée le 3 février 2017. Nous étions plus nombreux que pour l'atelier bredele ce qui nous a fortement encouragé à continuer et réaliser d'autres ateliers ponctuellement.

Avec les élèves de Ranrupt, leur instituteur M. Guillin et 2 mamans accompagnatrices nous sommes de suite entrés dans le vif du sujet, à savoir : faire la pâte à crêpe... Dans le même concept que l'atelier bredele, une fois la pâte à crêpe terminée, nous nous sommes installés autour des tables pour la dégustation. Mini-crêpières obligent, vu le nombre de petits et grands gourmands ! Tous les seniors avaient apporté, soit des confitures maisons ou une pâte à tartiner dont vous connaissez sûrement le nom !



A la fin de cette dégustation, les élèves sous la houlette de M. Guillin nous ont interprété une très belle chanson de Henri Salvador « une chanson douce » que nous avons tous fredonnée avec nos petits chanteurs.



Un grand merci à tous les participants !



Et hop, voici déjà une nouvelle édition du Rabant. Comme disent les Anciens, que le temps passe vite... Alors quoi de neuf au Club des Aînés. Quelques sorties « extra » réunions mensuelles, ont permis à nos anciens de sortir du village.



La visite du Fort de Mutzig en septembre, a vivement intéressé tout le groupe, malgré un parcours assez difficile.

La sortie du mois d'octobre, était consacrée à l'usine LABONAL à Dambach la Ville, ou nous avons eu l'occasion de voir fonctionner les machines qui tricotent nos belles chaussettes de fabrication Française.

Mais gardons le meilleur pour la fin, ce fut sans doute la Maison LIPS et son musée qui ont eut le plus de succès. Nous avons assisté à la fabrication du pain d'épices et à sa décoration faite main, suivi d'une dégustation. La visite s'est terminée dans la boutique, et nous sommes tous ressortis les bras chargés de douceurs.

Au cours des 6 derniers mois, nous avons eu le bonheur de fêter 3 anniversaires. Notre doyenne Thérèse KROUCH 90 ans. Notre trésorier Jean PIERROT, ainsi que Roger UHLRICH leurs 80 ans. Nous les remercions vivement tous les trois, pour nous avoir gâtés lors de ces anniversaires.

Concernant les autres activités du Club, nous avons participé au Marché de Noël en décembre, et en janvier tiré les rois. Et lors des autres réunions, nous avons organisé nos différentes sorties.



Club informatique

Le club informatique a été créé en septembre 2008 par Monsieur Daniel Emmendoerffer avec l'aide de la commune et de Mme Alice Morel. Il en fut le premier président. Lors de la première assemblée générale le 13 mars 2009 François Febvay prends le relais et devient président du club. Depuis, bien du monde a pu profiter des enseignements de François Febvay et de ses formateurs successifs en partageant les rudiments de l'informatique avec ses étudiants.

Lors de l'assemblée générale du 3 mars 2017, François Febvay décide de tirer sa révérence en démissionnant de son poste de président qu'il occupait depuis la constitution de l'association. Après des hésitantes tractations, André Tosi, membre du comité qui occupait conjointement jusqu'alors avec Francis Hautier le service de maintenance du club, se présenta à la succession de François Febvay. La candidature fût soumise au vote de l'assemblée qui approuva la candidature d'André Tosi au poste de président. Quelques semaines plus tard, le bureau du comité était constitué.

A la vice-présidence : Gérard Wierel, fidèle collaborateur qui tient un poste qui lui va comme un gant et qui est aussi formateur.

Au secrétariat André Motel succédant à lui-même, est reconduit pour un nouveau mandat.

La secrétaire adjointe continue son mandat en la personne de Denise Tisler qui assure dorénavant la responsabilité de toutes les activités récréatives et le bien-être des membres (barbecue, buffets, collation de Noël, anniversaire de membres, entre autres...).

Le poste clé des finances est attribué à la rigueur et l'efficacité de Betty Retterer.

La conception et l'administration du site web est assuré par les talents et l'expérience de Daniel Gass et aussi formateur.

Enfin à la maintenance informatique, mon cher binôme et précédent vice-président, Francis Hautier.

Nouveau bureau, nouveaux projets. Le club s'élargit en accueillant à la prochaine rentrée de septembre, une douzaine de nouveaux membres résidant à Saulxures. Des programmes d'enseignements plus diversifiés et en phase avec l'OS Windows 10. Mais aussi, des solutions aux problèmes que peuvent rencontrer les membres sur leur machine personnelle.

Des cours avec des tranches d'horaires plus larges : matin, après-midi et soir, en cours de réflexion par le bureau et qui seront communiqués lors du buffet du 16 juin où tous les membres et futurs membres sont les bienvenus. Les modalités de participation seront communiquées sur ce site très prochainement.

Le club est toujours à la recherche de personnes ayant des connaissances informatiques en logiciels pouvant assurer un cours de préférence hebdomadaire. Nous ne demandons pas un niveau universitaire, car beaucoup de nos membres sont retraités et débutent dans cette aventure qu'est le monde informatique.

Pour finir, toute l'équipe du bureau et du comité remercie François Febvay pour ces 8 années à la tête du club et lui souhaite beaucoup de plaisirs dans de nouveaux projets.

André Tosi

Assemblée des jeunes du village

Depuis octobre 2016, les jeunes du village (8-18ans) se réunissent une fois par mois à la salle des fêtes.

La municipalité ayant souhaité dynamiser cette tranche d'âge, tous les jeunes entre 8 et 18 ans sont conviés une fois par mois à la salle des fêtes à une Assemblée de Jeunes afin de monter des projets par et pour les jeunes.

Au début peu nombreux, l'équipe de travail se compose aujourd'hui de 14 membres assidus et motivés. Elle est encore appelée à se renforcer et tout le monde sera le bienvenu.

Quels sont leurs projets ?

Créer une équipe de foot composée d'au moins 8 joueurs (ils sont déjà 6 aujourd'hui).

Ouvrir un Foyer des Jeunes où ils pourraient se rencontrer, écouter de la musique, jouer...

Quels sont leurs objectifs ?

S'inscrire au Krembel tournoi à Maisongoutte en juin

Trouver des fonds ou des donateurs pour « habiller » le Foyer

Que faudrait-il maintenant ?

Trouver un local pour le Foyer lorsque le projet sera bien ficelé

Trouver des sponsors pour un jeu de maillot de foot lorsque l'équipe sera montée et pérenne



L'assemblée des Jeunes dirigée par le comité des jeunes a pour but de créer un mouvement dynamique au cœur du village. Dans cet esprit, il est rappelé que rien ne pourra se faire sans leur implication et que chaque projet pour les jeunes devra être réfléchi, monté et mis en œuvre par les jeunes eux-mêmes. Un projet finalisé pourra être présenté à la municipalité par un ou plusieurs élus du comité lors d'un conseil municipal.

Bien entendu, la municipalité leur portera tout le soutien nécessaire et veillera à ce que la sécurité soit toujours garantie.



Ensemble, les caisses de retraite s'engagent



Atout Age Alsace

9 rue de Guebwiller 68023 Colmar Cedex –

03.89.20.79.43



03.89.20.78.57 – msaservices.blf@alsace.msa.fr

Inscrite au registre des associations LXX n°60

Banque : CRCAM Alsace 172060007042572070010(15)

L'équilibre où en êtes-vous ?

Une conférence-débat sur le thème de la prévention des chutes a eu lieu le mardi 7 mars 2017 à la salle de la Mairie. Ce débat a abouti à une mise en place d'ateliers qui ont lieu du 14 mars au 30 mai de 14h00 à 15h00.

Cette action de prévention est organisée par l'Association Atout Age Alsace (AAA) en partenariat avec la Mutualité Sociale Agricole, la CARSAT Alsace Moselle, les Conseils Départementaux, l'Agence Régionale de Santé, d'autres organismes de protection sociale et la commune de RANRUPT.

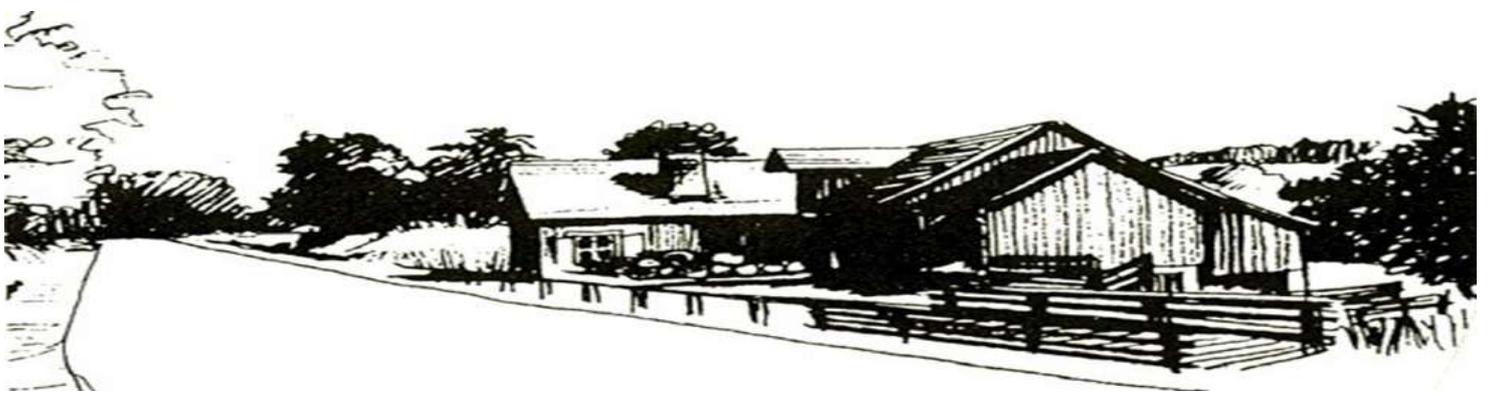
Le Dr Jean-Philippe THIEBAUT, médecin en rééducation fonctionnelle a présenté les différents aspects de la fonction d'équilibre et les troubles liés au vieillissement.

Madame Sylviane GAVILLOT, Chargée de projets est intervenue pour présenter le concept de l'atelier EQUILIBRE proposé à la suite de la conférence débat « Comment conserver et retrouver son Equilibre »

Monsieur Joseph TROMPETER, animateur sportif, donne un aperçu d'exercices variés facilitant la vie quotidienne, et abordés lors des 12 séances de travail composant l'atelier EQUILIBRE.

Ces séances ont débuté le mardi 14 mars de 14h00 à 15h00 et interviendront tous les mardis jusqu' au 30 mai 2017.





Bientôt un an, et un bilan impressionnant concernant l'avancée des projets de l'Association du Patrimoine de la Climontaine.

Le groupe sentier a déjà effectué plusieurs sorties de prospection, pour évaluer en bonne intelligence avec les propriétaires fonciers, le tracé le plus propice au développement de ce projet.

Quelques passages sont marécageux et devront être consolidés, bien d'autres ont permis de découvrir des paysages magnifiques, nous renforçant encore plus dans le bienfait du projet

Le groupe dédié à la réalisation d'un sentier ludique thématique à destination d'un public de familles est en train de se constituer, et nous comptons sur toute personne pouvant nous aider par ses connaissances, historiques, géographiques, botanique, contactez-moi.

L'Office du tourisme de Schirmeck, est le partenaire des communes, pour cette initiative, qui s'inscrit dans la filière « Station vallée » de la stratégie du massif des Vosges, et qui s'est donné pour objectif d'améliorer l'adéquation entre offre touristique en montagne et la demande des familles.

Le Champ du Feu figure parmi dix stations du massif des Vosges engagées dans une démarche visant à améliorer l'accueil des familles.

Le groupe artistique a déjà trouvé une quinzaine d'artistes "cachés" (poterie, peinture.....) dans notre territoire, et en cherche encore.

Le groupe bibliothèque a réalisé une première bibliothèque gratuite en réutilisant l'ancienne cabine téléphonique de la poste de St Blaise la Roche, merci à Bruno Tétart.

Concernant les animations de 2017, nous avons décidé d'être présent le 25 juin 2017 pour les 30 ans de l'Association Apicole de Colroy la Roche. Nous y apporterons notre savoir faire et souhaitons vous y rencontrer nombreux au tour de notre stand, et échanger autour des projets de l'Association du Patrimoine de la Climontaine.

- Fête du patrimoine du 17/09/2017

Nous souhaitons mettre en valeur la Scierie du Haut Fer.

Les visites et l'animation auront lieu si les travaux de sécurité prévus à la scierie le permettent.

Le programme:

- petits déjeuners vers 10h à la Salle des Fêtes et exposition des artistes locaux.
- ballade de la salle des fêtes jusqu'à la scierie.
- repas (cuisse de bœuf ou autre) à la scierie du Haut Fer.
- voir si possibilité d'avoir un ou deux groupes musicaux.
- animation des scieurs de long.

Perrine nous a fait progresser sur Facebook "Patrimoine Climontaine" nous vous encourageons à y faire un tour J'en profite pour vous informer de la nouvelle organisation du comité.

Daniel Bin président

Hilberer Perrine secrétaire

Michel Francine trésorière

Mathis Isabelle

Ragasse Evelyne

Carme Isabelle

Cote Alain

Scherrer Renée

Tétart Bruno

Jonvaux Patrick



Nous remercions par cette parution, tous les nouveaux adhérents, fidèles à nos projets, qui nous suivent sur Facebook, le site des associations de Ranrupt <http://journal-ranrupt-associations.info> et lors de nos rencontres.

Dernière excellente nouvelle, les efforts de tous nos membres ont été récompensés, l'Association du Patrimoine de la Climontaine vient d'être reconnue d'intérêt général ; les dons vont pouvoir être défiscalisés. Les cotisations restent inchangées en 2017, soit 7€ merci pour votre contribution

Daniel BIN

Président de l'Association du Patrimoine de la Climontaine

6 chemin de l'Alhant Stampoumont 67420 Ranrupt -

06 10 01 77 44

Rejoignez nous sur facebook: <https://www.facebook.com/patrimoine.climontaine>



Le mot de la rédaction

Cela fait maintenant un an que la deuxième version du blog a vu le jour. Son succès a donné naissance à une troisième version encore plus performante.

On ne s'était pas trompé dans le choix d'une présentation simple et sobre. Des améliorations ont été proposées et intégrées dans cette dernière version.

Ce blog est un espace local mais public, ouvert à tous (associations voisines, communes proches, entreprises locales, artistes, particuliers...) pour faire découvrir, informer, donner la parole, écouter : un lieu d'échange et de partage.

Au fil du temps le site s'enrichit, on y découvrira des événements et des gens passionnants.

C'est un lieu d'échange permettant de développer et de partager des idées avec des personnes intéressantes proches qu'on n'a pourtant peut être jamais rencontrées.

Loin de l'effervescence des sites en tous genres, le choix s'est centré sur un outil convivial et simple. Le contenu est rédigé à la manière d'un journal avec des articles mettant à la une les informations du moment.

Cette nouvelle version comporte des améliorations significatives :

- ◇ *Proposer des articles ou informations directement par le site (rubrique « nous contacter »). La publication se fait alors le jour suivant.*
- ◇ *Proposer des commentaires sur les articles publiés. Pour cela il suffit de vous enregistrer (vous pouvez utiliser un pseudonyme). Une fois enregistré vous pouvez soumettre tous les commentaires que vous désirez. Après modération par la rédaction vos commentaires sont rapidement publiés. Ils apparaissent à la suite des articles concernés.*
- ◇ *Une rubrique « petites annonces » est à votre disposition. Vos annonces sont rangées dans cette rubrique et, si désiré, apparaissent également comme un article à la une et sont intégrées dans la lettre d'information.*
- ◇ *On peut souscrire à la lettre d'information par la rubrique « s'abonner ».*

La rédaction va continuer à découvrir des gens remarquables qui vivent parmi nous afin de faire connaître leurs talents. Si vous connaissez dans votre entourage des personnes, initiatives, événements ou lieux susceptibles d'être publiés, faites-le connaître à la rédaction par le biais de la rubrique « nous contacter ».



Si vous êtes directement intéressés par le partage de vos informations n'hésitez pas à nous le faire savoir car ce blog vous appartient, nous n'en sommes que les humbles gestionnaires.

Pour la rédaction, Daniel Gass Février 2017 <http://journal-ranrupt-associations.info/>

SOUVENIRS : LES HIVERS D'ANTAN



L'idée première venait d'Odile qui voulait que nos aînés évoquent les hivers de leur jeunesse afin de faire un article pour les D.N.A.....

Nous avons donc, Francine et moi, suggéré que ces aînés se rencontrent à la salle des fêtes devant un petit en-cas.... Nous trouvions cela un peu plus convivial que de toquer à leur

porte pour une interview.... Cette petite rencontre s'est donc passée le 19 février dernier à la salle des fêtes de notre beau village.

Tout le monde s'est mis à raconter comment se passaient ces fameux hivers où la neige était autrement présente que maintenant

Ce n'était pas toujours facile mais tous sont d'accord sur le fait que cette époque leur a également laissé de bons souvenirs.



Julie, Francine, Corinne et Marie-Thérèse
Jean, André, François et Christiane.

Alfred et Julie nous ont confié quelques photos représentant les skis des années 1920 et 1950



Ils ont également connus ce fameux fourneau «4 pots» qui se trouve encore à la scierie du haut fer à Ranrupt.

Les soirées d'hivers tout le monde se rencontrait soit chez l'un, soit chez l'autre !

Et autant vous dire que cela valait bien un journal People d'aujourd'hui !!!

Nous aimerions organiser une après-midi « histoires d'antan »

Afin de mettre ce projet en place nous contacterons nos aînés dès le mois de mai.

Corinne

Merci à tous les participants



Tâye de patois
Ranrupt, lō merkedî 14 janvier 2017

Lè fête dō villaidge lis âtes fous

Elle aout tōdjō lieu lè douzième quizaine dō mouai de juin, è lè Sî Jean-Baptiste (comm è Foudâ), tsu dou démouanches et dou lîdi. Eprès lè guærre , i n'y aout pas brâmō de distractions lè fou là. Tsu lè pièce dō villaidge étinent installés lō danseu dō Gigot, ou dō Husson, lō manège dō Jacquel, î stand de tir et enne mouardchande de bonbons. Dèr lō bistrot dō

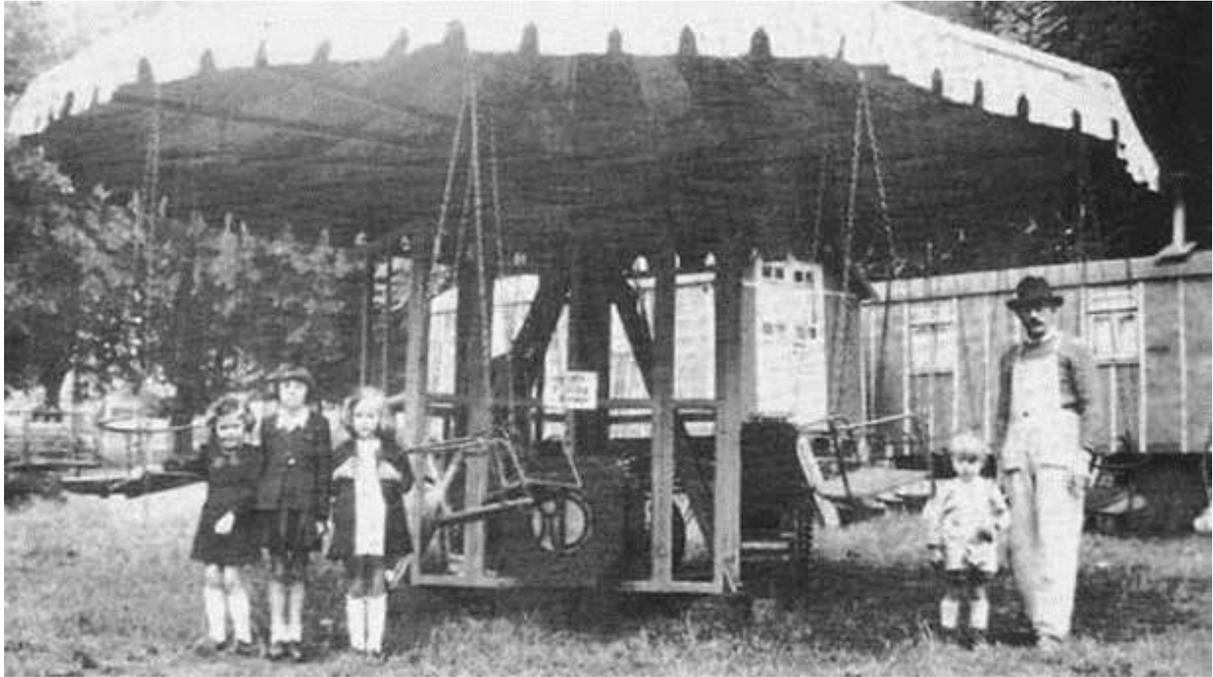
Ferry, n'y aout î jeu d'quilles. Lis parties étinent duhh et n'ien aout qu'étinent mou effouhnés évō dis paris d'argent. Lis bouobs dō villaidge peillinent guinyi enne caille d'argent en r'mattant lis quilles et en rêvouyant lis boules.

Pu tâ, lō danseu Mathis ére mantè dan lō tissage du Thormann. Lis pompiers t'ninent lè buvette et î stand de confiseries. Lis forains comm' lō Jacquel et lō Bastien étinent tōdjō t'su lè pièce. Quant' lō tissage é estu fran'mè , n'yé man'me èvu dis autos-tamponneuses dō lè cour. Pou lè fête, lis pompiers ont louè lō danseu et èprès, ils l'ont èchtè.

Quand M. Ehreth é estu propriétaire d'lè fabrique, lè fête se t'né rue d'lè Baure è cõtè de chi lō Marcel Sublon. Eprès chèque fête, lō danseu ére démantè et stockè dō lè mouâhō dō fortier è lè Sanceille. Il é estu r'vondû pu tâ.

Eprès 1970, ç'a lō Comité dis Fêtes qu'é pris lè pièce dis pompiers. Dalà lè fête se t'né rue dé Mair'ré t'su î terrain dè k'mine qu'a bî éringi andjoudeu. Dō lis èn'nayes 60-70, lè fanfare de Hh'tége faillor lō tō dō villaidge en tracteur évō enne remorque et djouè î morceau de musique dan chèque mouâhō, lis dgens beillinent î trin'gelt. Lè fête se t'né t'su dou sèm'di sa et dou démouanches. Dis homm' étinent là pou wouâdè lō matériel dis mentrés et lè buvette podant lè neu do sèm'di au démouanche. Eprès lè masse dō démouanche mètî, lis homm' v'ninent bouor' î coup. N'yaout brâmō de dansous pasque c'étinent dis bouans orchestres. Lis maillous c'étinent : lō Pierre-Laurent, lō Claude Montès, lis King Star et lō Royal String qu'é bèttu î record évō pu de 700 entrayes. Lè dèrrère fête é èvu lieu en 1991, c'ére cō lè belle époque.

Texte proposé par Thérèse Krouch, Béatrice Febvay et François Benoit.



La fête du village autrefois

Elle avait toujours lieu la deuxième quinzaine du mois de juin, à la St Jean Baptiste (Comme à Fouday) , sur deux dimanches et deux lundis. Après la guerre, il n'y avait pas beaucoup de distractions. Sur la place du village étaient installés : la bal Gigot, le manège Jacquiel, un stand de tir et une marchande de friandises. Derrière le café Ferry se trouvait le jeu de quilles. Les parties étaient âprement disputées, avec des paris en argent. Les gamins du village pouvaient gagner un peu d'argent, en remettant les quilles en place et en renvoyant les boules.

Des années plus tard, le bal Mathis était monté devant les tissage Thormann. Les sapeurs-pompiers tenaient la buvette et un petit stand de confiseries, les forains Jacquiel et Bastien restaient sur la place. Après la fermeture du tissage, il y a même eu des autos tamponneuses installées dans la cour. Ensuite les sapeurs-pompiers ont loué un bal puis l'ont acheté.

Quand M. Ehreth a été propriétaire de l'usine, la fête a eu lieu rue de la Baure, près de chez Marcel Sublon. Après chaque fête, le bal était démonté et stocké dans l'ancienne maison forestière de la Salcée. Ensuite il a été vendu.

Après 1970, le Comité des Fêtes a succédé aux sapeurs-pompiers. Puis la fête a eu lieu rue de la Mairie sur un terrain communal, aujourd'hui bien aménagé. Dans les années 1960-70, la fanfare de Steige faisait le tour du village, en tracteur avec remorque et jouait un morceau de musique devant chaque maison. Les habitants donnaient un pourboire. La fête avait lieu deux samedis soir et deux dimanches. La nuit du samedi au dimanche, des hommes étaient de garde pour surveiller le matériel de l'orchestre et la buvette. Le dimanche matin après la messe, les hommes venaient boire un coup.

Il y avait de bons orchestres qui attiraient beaucoup de monde, les meilleurs étaient : Pierre-Laurent, Claude Montès, King Star et Royal String qui a battu un record : plus de 700 entrées. La dernière fête a eu lieu en 1991, c'était la belle époque.

ANIMATIONS A VENIR

1^{re} Course de Côte régionale de Steige, organisée les 20 et 21 mai
par l'ASA d'Alsace, comité Lorraine Alsace.

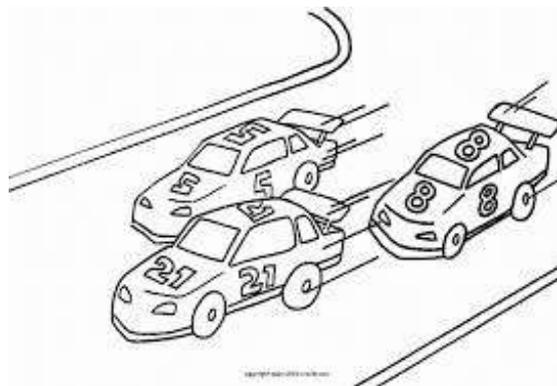
LE DIMANCHE 21 MAI 2017 :

A partir du rond point du col de Steige :

La circulation de tous les véhicules sera interdite, dans les deux
sens, toute la journée du 21 mai (6h00 – 20h00)

La déviation se fera par :

- ⇒ les villages de la Climontaine
- ⇒ ou par la Charbonnière
- ⇒ ou par le Climont/Col d'Urbeis



LA VEILLE, LE SAMEDI 20 MAI :

la vitesse maximale autorisée des véhicules, dans
les deux sens de circulation, sera fixée à 70km/h (8h00 – 20h00)

DIMANCHE 18 JUIN :



A PARTIR DE 6H30

SAMEDI 24 JUIN :



« En Rut à Ranrupt »

A PARTIR DE 17H00

*Vous pouvez suivre cette manifestation
sur facebook : « En Rut à Ranrupt »*

CINE-VILLAGE

VOICI LES FILMS PROGRAMMES DE MAI ET JUIN 2017

Mai	Vendredi 26 19h30		Film dramatique 2008 - Durée 2h	Adultes
Juin	Vendredi 30 19h30		Fiction historique 2014 - 2h15	Adultes



Les projections ont lieu à la **SALLE DES FETES** et sont **GRATUITES**. Plateau à la sortie pour ceux qui le souhaitent.



Ciné-Village, initiative de l'Assemblée des Villageois, a pu être mise en place et vit grâce au soutien de toute l'équipe municipale de Ranrupt.



Tous les
mercredis
de
14h à 18h

BIKE PARK

Camps
Sports
&
Aventure

Si vous aimez le VTT, venez découvrir notre Bike Park, dans un cadre naturel et une ambiance ludique et chaleureuse !
Des pistes de tous niveaux, Half Pipe et Trial vous attendent !

Egalement d'autres activités sportives : football, volleyball, pétanque, ping pong

Plus d'informations :
<http://sportefoi-valleedelabruche.fr/presentation-bike-park/>
82 Grand -Alhan 67420 Bourg-Bruche

Ne pas teter sur la voie publique

www.mairie-de-sering.com



Secteur Vallée de la Bruche



Pour sa 5ème édition, l'association "Une Rose, Un Espoir Secteur Vallée de la Bruche" passera dans notre commune le **samedi 29 avril** ou le **dimanche 30 avril 2017**

Une rose vous sera proposée contre un don (2,00€ minimum).

L'intégralité des dons récoltés sur le secteur de la vallée de la Bruche est reversée à la ligue contre le cancer du Bas Rhin.

Soit en 2016 24 600 €

L'accompagnement des malades, le financement du matériel médical sont au cœur des préoccupations de cette association.

Les motards, les bénévoles vous remercient pour votre accueil et votre générosité.

www.uneroseunespoir-vdlb.fr

DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE BÂTI À RANRUPT

SENTIERS PLAISIR 2017

DIMANCHE 25 JUIN 2017 A 14H00

Fiche Technique randonnée

Intitulé de la randonnée : **Ballade et conférence Patrimoine à Ranrupt**

Nom de l'accompagnateur : François LIERMANN

Nom de l'association : ASMA

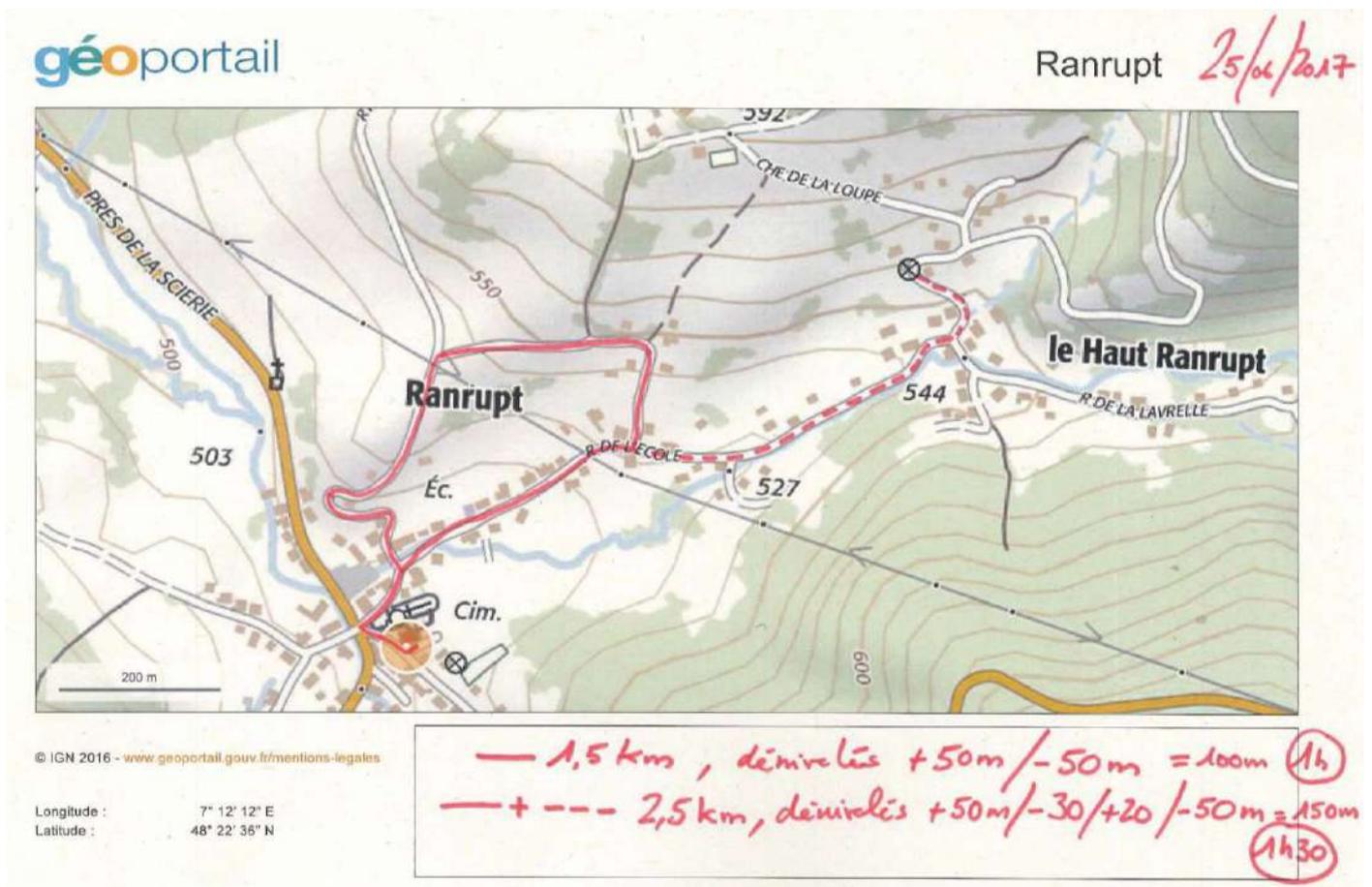
Niveau de marche : facile moyen difficile

Distance : __1,5m mini, 2,5 km

Dénivelé : __100 mini, 150 m

Nombre d'heures de marche (sans les arrêts) : 1,00 mini, 1h30

Itinéraire (joindre copie du tracé sur carte 1/25000e) :



Itinéraire de substitution : (en pointillé sur la carte) : Si beau temps, vaillants dans le groupe et chantier en cours à un stade intéressant.

Descriptif : Observation de la structure urbaine du village, des bâtiments et de la topographie qui la constituent et l'histoire qui l'expliquent. Arrêts devant bâtiments remarquables, bâti ancien significatif de l'architecture vernaculaire et paysanne. Visite éventuelle d'une ou deux bâtisses rénovées. Rencontre avec les habitants et association locale.

Horaire du départ : 14h00

Lieu précis du départ : Salles des fêtes de Ranrupt

Horaire de retour : 15h30, puis conférence échanges en salle (1h30)

Équipement individuel nécessaire : Chaussures, baskets, appareil photo le cas échéant

Les oiseaux : de bons bio-indicateurs !

Le saviez-vous ?



Entre 1980 et 2010, les populations d'oiseaux des milieux agricoles ont connu un déclin de 52 % en Europe. En Alsace, 62 % des espèces d'oiseaux des milieux agricoles sont menacées ou quasi-menacées (contre 43 % sur la France entière).

Les causes de ce déclin, et plus spécifiquement en plaine d'Alsace, sont nombreuses: période de fauche devenue trop précoce (pendant la nidification), utilisation excessive de pesticides, perte de diversité des paysages agricoles : disparition des haies, buissons et arbres isolés, augmentation des superficies en cultures annuelles et en monoculture, régression des prairies naturelles, disparition des milieux humides avec le drainage, irrigation, diminution des surfaces agricoles au profit de l'urbanisation.

Les oiseaux sont de très bons bio-indicateurs et leur présence (en particulier la **pie-grièche écorcheur**, le **tarier pâtre** et le **tarier des prés**) est le reflet de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement et d'un écosystème préservé (qualité du paysage, de l'eau...) et riche en biodiversité (plantes, insectes, araignées, oiseaux...) (voir les résultats du suivi ornithologique dans la vallée de la Bruche mené en 2016 au verso).

La fauche tardive a un effet positif sur la diversité floristique et sur le succès de reproduction de certains oiseaux des milieux agricoles. En effet, dans le cas d'une fauche précoce, seules les plantes précoces auront eu le temps de finir leur cycle de reproduction. De même, les oisillons des oiseaux nichant au sol n'ont pas le temps d'apprendre à voler et risquent donc de se faire broyer par la faucheuse.

La diversité floristique a un effet positif sur la qualité gustative des fromages et de la viande. En effet, la présence de plantes aromatiques particulières donne de la typicité aux produits tels que fromages ou viande.

La diversité floristique a un effet positif sur la diversité en insectes, en araignées et en oiseaux. En effet, une bonne diversité floristique induit une période de floraison longue fournissant ainsi une nourriture généreuse pour les pollinisateurs. Les araignées et les oiseaux insectivores profiteront à leur tour de l'abondance d'insectes. De même, les innombrables graines servent de bon garde-manger pour les oiseaux granivores.



© Maurice MARCHAL

Pie-grièche écorcheur



© Maurice MARCHAL

Tarier pâtre



© Maurice MARCHAL

Tarier des prés

Au printemps et en été, les buissons épineux (aubépine, prunellier, églantier, ronce) sont utilisés par bon nombre d'oiseaux pour y cacher leur nid dont l'espèce la plus représentative est la **pie-grièche écorcheur**. Mais ils constituent aussi une ressource alimentaire pour les pollinisateurs et à l'automne pour les espèces frugivores. Ils limitent en outre l'érosion, participent à un équilibre dans l'harmonie des paysages, stockent du CO₂, fertilisent le sol, ...

Les fossés et talus représentent des habitats importants pour la faune ; le **tarier pâtre** et autres oiseaux y construisent leur nid à même le sol. Une fauche trop précoce peut détruire ces nids, les oisillons et supprimer les insectes qui constituent leur garde-manger.

Le **tarier des prés** niche à même le sol dans les prairies de fauche contenant suffisamment de perchoirs (ombellifères, chardons...). Par conséquent, une fauche tardive (après le 1^{er} juillet) est nécessaire pour que les oisillons aient le temps d'arriver à l'envol et pour qu'ils puissent bénéficier des insectes pour se nourrir.

Du côté des oiseaux dans la vallée de la Bruche (résultats du suivi mené au printemps 2016)

700 ha ont été suivis (répartis en 46 sites) sur un total de 2 200 ha de surface agricole dans la vallée de la Bruche.

Le suivi a porté principalement sur 4 oiseaux bio-indicateurs :

- la pie-grièche écorcheur,
- le tarier pâtre,
- le tarier des prés,
- le bruant jaune, autre espèce typique des milieux agricoles.

Les habitats des milieux agricoles de la vallée de la Bruche ont permis l'observation d'oiseaux bio-indicateurs :

- 85 couples de pie-grièche écorcheur
- 16 couples de tarier pâtre
- 2 tariers des prés en halte migratoire
- 44 couples de bruant jaune

Bruant jaune



© Maurice MARCHAL

Sur environ un quart des sites suivis, aucun oiseau cible n'a été observé :

soit ces prairies n'abritent pas ou pas assez d'éléments paysagers (haies, arbres isolés ou buissons) et/ou sont mal exposés au soleil (le manque de soleil induit moins d'insectes pour nourrir les oiseaux) (8 sites) ;

soit ces prairies présentent un couvert arboré relativement dense et correspondent donc à un milieu plus forestier qui certes, n'accueille pas d'oiseaux typiques des milieux ouverts, mais qui profite aux espèces plus forestières et de lisières et qui présente bien d'autres intérêts écologiques (piège à CO₂, ombre pour le bétail, limitation de l'érosion, purification des ressources en eau, fertilisation des sols, harmonie dans le paysage...) (4 sites).

Aucun tarier des prés nicheur n'a été observé cette année, contrairement aux années précédentes. De même, il y a eu moins de tariers pâtres observés cette année d'une manière globale en Alsace. En revanche, la pie-grièche écorcheur semble très bien se porter dans la vallée de la Bruche.

Au-delà des espèces cibles, l'inventaire a permis de dénombrer au total 71 espèces d'oiseaux au sein ou aux abords des prairies.

Conclusion

Le suivi ornithologique réalisé ce printemps est le premier de cette ampleur dans la vallée. Il a permis d'obtenir un état initial, jusqu'alors inexistant dans la vallée. Cependant, ce suivi a été biaisé par un printemps très pluvieux qui a eu un impact sur toutes les espèces d'oiseaux. Ainsi, aucune conclusion définitive ne peut être tirée avant d'avoir suivi les mêmes populations d'oiseaux sur plusieurs années. Pour cela, un réseau d'ornithologues amateurs s'est constitué cette année avec l'aide de la LPO Alsace.

Carte nationale d'identité - De nouvelles modalités de délivrance

Les demandes de cartes d'identité ne sont plus instruites en intégralité par la mairie.

Pour les habitants comment ça se passe ?

1/ vous pourrez toujours retirer le formulaire « cerfa » en mairie, nous vous indiquerons alors toutes les pièces à fournir avec votre demande et vérifierons si l'ensemble du dossier est complet.

Lorsque le dossier est prêt, vous devrez le déposer à la mairie de Schirmeck (uniquement sur rendez-vous) ou à la mairie de Villé, mairies équipées du dispositif de recueil (DR) les plus proches.

La nouvelle carte arrivera également dans la mairie ou vous avez déposé votre demande.

soit

2/ vous réalisez une pré-demande en ligne (voir flyer ci-dessous) et déposez votre dossier dans une des mairies équipées du dispositif de recueil.

DEMANDE DE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

DÉPÔT DES DEMANDES : SUR RDV UNIQUEMENT au 03.88.49.63.80

RETRAIT DES PIÈCES D'IDENTITÉ : SANS RDV

À NOTER :

- La présence du demandeur est obligatoire lors du dépôt du dossier et au retrait de la carte d'identité
- Les mineurs doivent être présents lors du dépôt d'une demande de carte d'identité
- La prise d'empreintes s'effectue à partir de 12 ans
- Pré-demande possible en ligne sur le site <http://ants.gouv.fr>

Pièces à fournir et à ramener impérativement lors du dépôt de la demande

1) 1^{ère} DEMANDE :

- Dossier de demande complet
- Copie intégrale de votre acte de naissance datant de moins de 3 mois,
- Justificatif de domicile (facture d'électricité, gaz, téléphone fixe, internet, portable), attestation de contrat ou échéancier EDF, avis d'imposition sur les revenus, locaux ou fonciers, assurance habitation, titre de propriété, quittance de loyer, bail)
- 1 photo d'identité récente (moins de 6 mois) : de face et tête nue, sur fond neutre et uni, en couleur ou en noir et blanc, aux normes de vigueur
- Pour les mineurs : carte d'identité ou représentant légal qui signe la demande.

2) RENOUELEMENT :

- Dossier de demande complet
- Justificatif de domicile (facture d'électricité, gaz, téléphone fixe, internet, portable), attestation de contrat ou échéancier EDF, avis d'imposition sur les revenus, locaux ou fonciers, assurance habitation, titre de propriété, quittance de loyer, bail)
- Ancienne carte d'identité
- 1 photo d'identité récente (moins de 6 mois) : de face et tête nue, sur fond neutre et uni, en couleur ou en noir et blanc, aux normes de vigueur
- SI ON¹ périme de plus de 5 ans : Copie intégrale de votre acte de naissance datant de moins de 3 mois.

INFORMATIONS :

- **Perle ou de vol** : idem 1^{ère} demande, et Joindre la déclaration de perte ou de vol et 25 € en timbres fiscaux (à acheter au bureau de tabac ou en ligne : <https://timbres.impots.gouv.fr>)
- **Changement d'état civil** : Joindre acte de mariage ou acte de décès du conjoint de moins de 3 mois
- **Pièces à fournir en cas d'hébergement par un tiers** : Justificatif de domicile de l'hébergeant + copie de la pièce d'identité de l'hébergeant + attestation sur l'honneur de l'hébergeant certifiant la résidence du demandeur à son domicile depuis plus de 3 mois
- **RENOUELEMENT ANTIPEE DES CARTES D'IDENTITE PRODIGEES DE 10 À 15 ANS (cartes établies à partir du 1^{er} janvier 2004)** : Justifier d'un déplacement dans un pays étranger par la production de :
 - Titre de transport
 - Réservation ou devis auprès d'une agence de voyage
 - Attestation de l'employeur pour les personnes travaillant à l'étranger
 - Tickets d'achats effectués dans des pays limitrophes



PASSEPORTS

DÉPÔT DES DEMANDES : SUR RDV UNIQUEMENT au 03.88.49.63.80

RETRAIT DES PASSEPORTS : SANS RDV

À NOTER :

- La présence du demandeur est obligatoire lors du dépôt du dossier et au retrait de la carte d'identité
- Les mineurs doivent être présents lors du dépôt d'une demande de passeport
- La prise d'empreintes s'effectue à partir de 12 ans (au dépôt et retrait du passeport)
- Pré-demande possible en ligne sur le site <http://ants.gouv.fr>

Pièces à fournir et à ramener impérativement lors du dépôt de la demande

- Dossier de demande (à chercher en mairie ou à télécharger sur le site service-public.fr)
- 1 photo d'identité de moins de 6 mois (de face et tête nue, sur fond neutre et uni, en couleur ou en noir et blanc, aux normes en vigueur)
- Justificatif de domicile : facture d'électricité, gaz, téléphone fixe, internet, portable), attestation de contrat ou échéancier EDF, avis d'imposition sur les revenus, locaux ou fonciers, assurance habitation, titre de propriété, quittance de loyer, bail)
- Timbres fiscaux pour 86 €, (à acheter au bureau de tabac ou en ligne : <https://timbres.impots.gouv.fr>)
- Carte Nationale d'Identité
- Ancien passeport en cas de renouvellement

À noter : Si vous avez une pièce d'identité périmée depuis plus de cinq ans ou un titre non sécurisé (ex : passeport avec photo collée), fournir une copie intégrale d'acte de naissance (à demander à la mairie de naissance)

PERSONNE MINEURE - validité 10 ans

- Dossier de demande (à chercher en mairie ou à télécharger sur le site service-public.fr)
- 1 photographie d'identité récente (de face et tête nue, sur fond neutre et uni, en couleur ou en noir et blanc, aux normes en vigueur)
- Justificatif de domicile : facture d'électricité, gaz, téléphone fixe, internet, portable), attestation de contrat ou échéancier EDF, avis d'imposition sur les revenus, locaux ou fonciers, assurance habitation, titre de propriété, quittance de loyer, bail)
- Timbres fiscaux (à acheter au bureau de tabac ou en ligne : <https://timbres.impots.gouv.fr>)
 - 17 € pour les mineurs de moins de 15 ans
 - 42 € pour les mineurs de 15 ans et plus
- Carte Nationale d'Identité ou copie intégrale d'acte de naissance
- Ancien passeport en cas de renouvellement
- Pièce d'identité du représentant légal
- En cas de séparation ou de divorce : décision de justice ou jugement de divorce statuant sur l'autorité parentale et la résidence des enfants

PERSONNE MINEURE - validité 5 ans

INFORMATIONS :

- **Changement d'état civil** : Joindre acte de mariage ou acte de décès du conjoint de moins de 3 mois
- **Pièces à fournir en cas d'hébergement par un tiers** : Justificatif de domicile de l'hébergeant + copie de la pièce d'identité de l'hébergeant + attestation sur l'honneur de l'hébergeant certifiant la résidence du demandeur à son domicile depuis plus de 3 mois



**Collectez tous vos bouchons
pour financer l'achat de
matériel médical
pour les enfants et les personnes
nécessiteuses**



***Vous pouvez les déposer
chez Bruno et Catherine TETART
17, rue de la Chapelle à
STAMPOUMONT - RANRUPT
sous l'abri à voiture***

Message de Gérard TRITTHARDT :

Depuis plus de vingt ans, je collectionne les vieilles cartes postales de la vallée, et plus précisément de Ranrupt. Celles-ci, ont servi pour l'expo photos que l'Association du Patrimoine avait organisée à la salle des fêtes.

Plusieurs personnes m'en ont empruntées, elles sont toujours revenues.

Il y a quelques années (2013), j'ai prêté mon album complet de cartes postales anciennes de Ranrupt pour la réalisation de la revue communale "le Rabant".

J'aimerais le récupérer rapidement, car il ne m'a jamais été restitué, j'en ai un besoin urgent, certaines cartes postales doivent servir à l'illustration d'un livre sur Ranrupt.

Merci d'avance de me le rapporter, en cas d'absence, le laisser dans le garage ou le déposer à la Mairie.

Ci-après une photo de l'album



Génération complices, vers un maintien à domicile dans la simplicité, le confort et la sécurité.

Adapter son logement pour y résider le plus longtemps possible ? C'est accessible grâce aux accompagnements et aux subventions.

Les jeunes volontaires du Service Civique sont à votre disposition pour vous aider dans vos démarches.

Vous avez, ou l'un de vos proches, des difficultés pour monter et descendre les marches, pour utiliser la baignoire ou encore pour vous déplacer dans votre logement ? Le Département du Bas-Rhin vous accompagne pour vous aider à trouver une solution adaptée à votre situation et à vos besoins.

Avec la mission « *Accompagnement pour le maintien à domicile des seniors* », le Département vous propose une visite à domicile, gratuite, par deux jeunes volontaires en service civique, sérieuses et dynamiques, présentes pour vous informer et vous sensibiliser sur les risques du quotidien au sein de votre foyer.

De plus, elles peuvent vous renseigner et vous accompagner dans les démarches administratives afin de bénéficier d'aides financières pour des travaux tels que la rénovation de salle de bain, l'accès au logement, l'installation d'un siège-monte escalier, etc. Il s'agit du dispositif PIG « *Adapt'Logis 67* » permettant d'adapter votre logement à vos besoins, et ainsi de garder votre indépendance et de vous épanouir sans contraintes à votre domicile.

N'attendez pas que survienne l'accident qui vous obligera à quitter votre logement. Il ne faut pas hésiter à prendre contact avec nos volontaires : elles sont également susceptibles dans les prochaines semaines de vous contacter directement.

Contacts : Conseil Départemental du Bas-Rhin – Secteur Habitat : logement@bas-rhin.fr

Un exemple de travaux effectués pour le maintien à domicile

Les volontaires du Service Civique :

FISCHER Élodie :

03.69.20.73.49

DECK Anaïs :

03.69.33.24.79

Portable :

07.63.43.71.48

avant travaux



après travaux





NOUVEAU !

**POUR UN MEILLEUR SERVICE,
L'ACCUEIL DANS VOTRE CENTRE
DES FINANCES PUBLIQUES ÉVOLUE
POUR VOS QUESTIONS COMPLEXES,
PENSEZ DÉSORMAIS À PRENDRE
RENDEZ-VOUS !**

Service des Impôts des Particuliers de Molsheim

par téléphone au 03 88 47 98 47

par courriel à sip.molsheim@dgfip.finances.gouv.fr

ET TOUJOURS, 24H SUR 24, 7 JOURS SUR 7 SUR IMPOTS.GOUV.FR
ET SUR NOS APPLICATIONS MOBILES



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES - OCTOBRE 2016

SI BEAUCOUP D'ENTRE NOUS CONNAISSENT LES TIQUES ET LEUR MAUVAISE RÉPUTATION, PEU DE GENS SAVENT LES PROBLÈMES ET LES TROUBLES QUE CES PARASITES VÉHICULENT

Prévalence & dissémination

Présentes dans tout l'hémisphère Nord, les tiques prolifèrent partout en France avec l'évolution climatique.

Aujourd'hui, elles ont tendance à se multiplier partout dans le monde, y compris dans les zones montagneuses.



Face à une maladie ...

Tique = cocktail de bactéries

Elles sont de plus en plus porteuses d'agents infectieux tels que Borrelia, responsable de la maladie de Lyme mais aussi de parasitoses, viroses, etc.. La Borrelia a pour particularité de pouvoir se développer dans tout l'organisme où elle s'enkyste ce qui la protège des anticorps et des traitements anti-infectieux.



La Borrelia est une bactérie spirochète. Sa forme hélicoïdale lui permet de pénétrer tous les organes

Maladie de Lyme, grave & méconnue

Après une morsure souvent inaperçue, lorsque la tique est infectée, elle va inoculer par régurgitation ces agents pathogènes qui peuvent se développer et provoquer dans le temps des maladies parfois très graves.



Symptômes

Le nombre de symptômes est impressionnant (+ d'une centaine répertoriée), on retrouve cependant fréquemment :
-problèmes articulaires (grosses articulations),
-grosse fatigue, soit chronique, soit par épisodes (on parle du « palud à la française »),
-troubles cognitifs avec pertes de mémoire, défauts de concentration, équilibre ...
Mais aussi, problèmes dermatologiques, fibromyalgie, troubles de la vue, psychiatrique ...

Tests & dépistage

Il n'existe pas de test sanguin fiable, à ce jour. Les tests proposés sont très limités, on ne peut pas établir un diagnostic selon leurs résultats. L'examen clinique (symptomatologie) prévaut pour la détection de la maladie (Entretiens de Bichat, Sept. 2012)

Vous pouvez consulter le questionnaire de dépistage du Docteur Richard Horowitz sur : associationlymesansfrontieres.com/questionnaire-lyme

Stades

.Primaire – de 2 à 30 jours après le piqûre, des symptômes grippaux peuvent apparaître avec possibles érythèmes migrants (anneau rouge centré sur l'endroit de la morsure). Il se peut que cette phase reste invisible.
.Secondaire – plusieurs mois après la piqûre, apparition de symptômes divers et variés. Cette diversité rend difficile le diagnostic de la borréliose de lyme.
.Tertiaire – plusieurs années après la piqûre, les agents infectieux se sont installés, enkystés dans tout l'organisme. La maladie devient chronique.

Traitement

Dans l'état actuel des connaissances :
-en phase primaire, 3 semaines minimum de traitement antibiotique adapté
-en phase secondaire, traitement antibiotique prolongé
-en phase tertiaire, analyse et prise en compte de l'ensemble des symptômes et traitements spécifiques pour chacun d'entre eux.
Dans tous les cas, il paraît nécessaire de renforcer l'immunité de l'organisme ainsi que ses fonctions drainantes.
La prise d'antibiotiques ou d'autres anti-infectieux ciblés peut provoquer des réactions (herx), signe de la destruction de bactéries.

Co-infections

La Borrelia va provoquer un dysfonctionnement immunitaire et permettre l'apparition de nombreuses co-infections (Babésiose, Rickettsiose, Viroses diverses, ec..) dont certaines sont assez peu connues.

A un certain stade, il est nécessaire de considérer et traiter chaque co-infection, c'est ce qui rend une guérison complète et définitive encore difficile.

Syndrome Infectieux Multi-Systémique (SIMS) et/ou d'une Maladie de Lyme (ML).

Biologie de la tique

Elle évolue selon 4 stades :
-Œuf (la femelle pond 2 000 œufs)
-Larve (½ mm)
-Nymphe (1 mm)
-Adulte



Avec possibilité de transmettre la maladie de l'état de larve à l'état adulte.

Elle repère sa proie (animaux ou humains) par la chaleur, les odeurs, les vibrations du sol car elle n'a pas d'yeux.

Une maladie très ancienne mais qui semble en plein développement. Elle est finalement très peu connue. Elle nécessite rapidement d'être étudiée (tests, traitements, diagnostic..) et prise en considération en raison des souffrances endurées par les personnes atteintes.



LA MALADIE DE LYME S'INFORMER C'EST L'ÉVITER

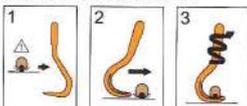
Face à une tique ...

Conseil

Lors de sorties dans les espaces herbeux, protégez-vous avec des vêtements (éventuellement imprégnés d'un spray anti-tiques) couvrant les jambes et les bras (pantalon dans les chaussettes, ...) Inspectez vous, vos enfants ainsi que vos animaux après chaque sortie à risques. En cas de morsure, consulter rapidement le médecin.

Bien retirer une tique

Il est important de bien retirer la tique, c'est une opération délicate, source possible de contamination. Ne jamais utiliser des produits pour endormir la tique, ni la retirer avec les doigts, mais utiliser un tire-tique (en pharmacie)



LSF - SIRET 79438415600020

+ d'infos sur : www.associationlymesansfrontieres.com

Notre partenaire Club Rotary Saint-Nom-la-Bretèche



Lyme Sans Frontières
1A place des Orphelins
67 000 Strasbourg

contact@associationlymesansfrontieres.com

Merci de ne pas jeter sur la voie publique

ATTENTION AUX TIQUES !

Oui, mais **POURQUOI ?**



**Comme à l'accoutumée, un grand merci à toute l'équipe du RABANT
d'avoir contribué à la confection de ce nouveau numéro
avec une mention spéciale pour Corinne Chall et Gaëlle.**



Mairie : 2 rue de la Mairie 67420 RANRUPT

Téléphone : 03.88.97.60.83 Mail : mairie.ranrupt@wanadoo.fr